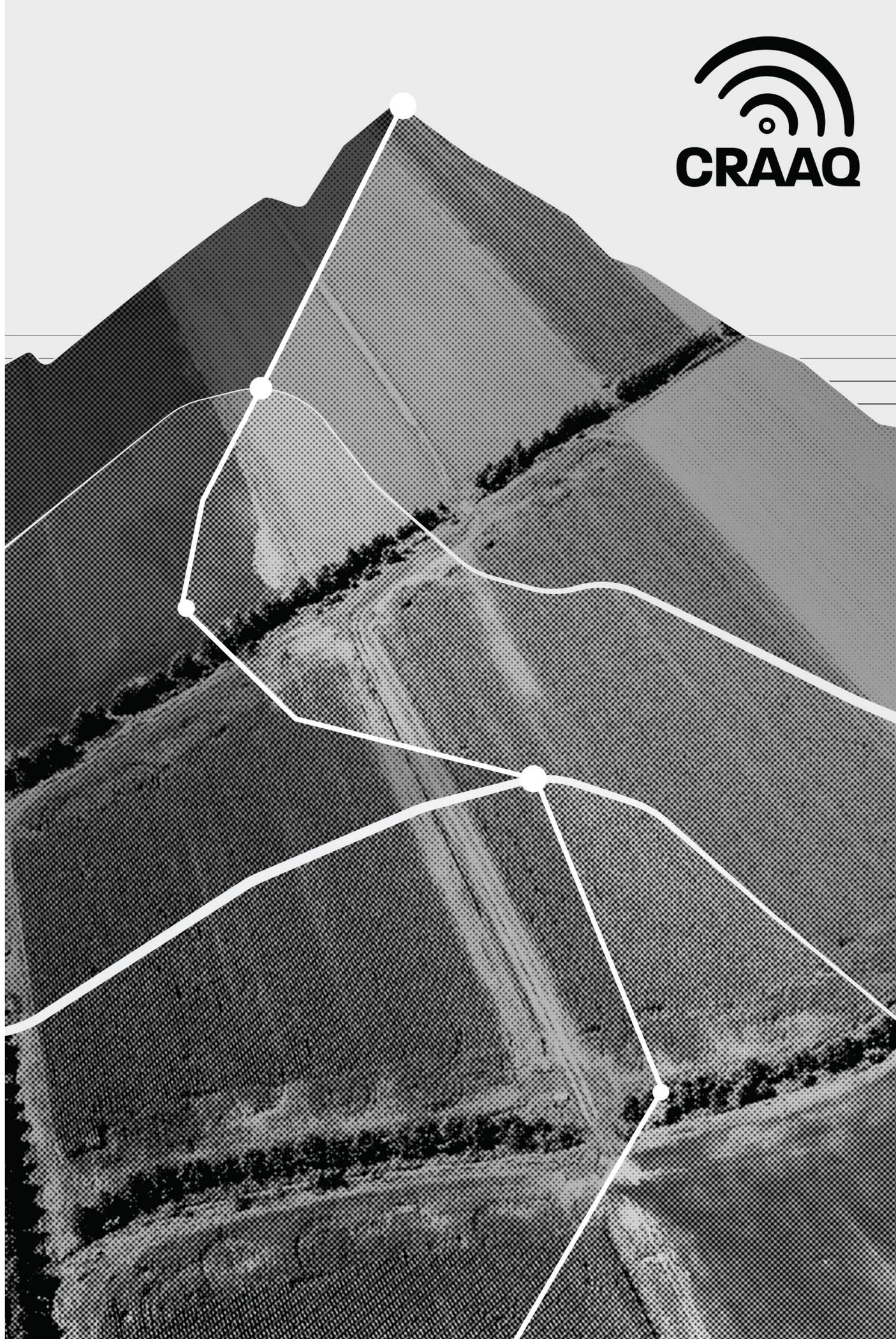


ÉTATS FINANCIERS 2021-2022





**CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ)**

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

BVA  **BLANCHETTE
VACHON** s.e.n.c.r.l.
Société de comptables
professionnels agréés

Membre indépendant **BKR International**

**CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU
QUÉBEC (CRAAQ)**

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 3
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
État de la situation financière	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
**CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU
QUÉBEC (CRAAQ)**
Québec (Québec)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*¹

Lévis, le 5 octobre 2022

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A113413

Résultats

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

	2022	2021
PRODUITS - note 11		
Publications	899 344	635 070
Mandats spécifiques	1 735 743	1 699 154
Colloques	481 989	410 661
Subvention de fonctionnement	1 157 264	1 068 957
Subventions fédérales (SSUC et SULC)	221 075	281 660
Adhésion des membres	164 959	161 099
Autres	<u>24 816</u>	<u>103 909</u>
	4 685 190	4 360 510
CHARGES - note 11		
Publications	849 866	569 370
Mandats spécifiques	1 846 309	1 715 509
Colloques	401 997	340 005
Animation et comités	304 987	300 252
Frais de fonctionnement - note 14	<u>979 519</u>	<u>798 643</u>
	<u>4 382 678</u>	<u>3 723 779</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES CHARGES	302 512	636 731
DÉPENSES EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	<u>(160 227)</u>	<u>(218 031)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>142 285 \$</u>	<u>418 700 \$</u>

Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

	Grevés d'affectations internes				2022	2021
ACTIF NET	Fonds pour les projets porteurs et des activités de diffusion	Fonds de réserve	Investi en immobilisations	Non grevé d'affectation	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	375 000	600 000	53 242	406 772	1 435 014	1 016 314
Excédent des produits sur les charges	-	-	(26 304)	168 589	142 285	418 700
Investissement en immobilisations	-	-	17 887	(17 887)	-	-
Affectations internes - note 9	<u>75 000</u>	<u>20 000</u>	<u>-</u>	<u>(95 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>450 000</u> \$	<u>620 000</u> \$	<u>44 825</u> \$	<u>462 474</u> \$	<u>1 577 299</u> \$	<u>1 435 014</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 12)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	142 285	418 700
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	26 304	53 039
Variation de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur	<u>20 547</u>	<u>(44 681)</u>
	189 136	427 058
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(117 777)</u>	<u>651 884</u>
	71 359	1 078 942
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(802 169)
Acquisition d'immobilisations	<u>(17 887)</u>	<u>(34 651)</u>
	<u>(17 887)</u>	<u>(836 820)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	53 472	242 122
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 642 896</u>	<u>1 400 774</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 696 368</u> \$	<u>1 642 896</u> \$

**CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ)**

7

État de la situation financière

Au 30 juin 2022

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	14 962	24 271
Compte Avantage entreprise et autres liquidités	1 681 406	1 618 625
Débiteurs - note 3	133 315	86 344
Subventions à recevoir	55 842	85 509
Stocks	120 913	143 114
Frais payés d'avance	11 505	10 105
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	400 000	600 000
Frais reportés	<u>577 978</u>	<u>397 222</u>
	2 995 921	2 965 190
Actif à long terme		
Placements - note 4	426 303	246 850
Immobilisations - note 5	<u>44 825</u>	<u>53 242</u>
	<u>3 467 049</u> \$	<u>3 265 282</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs - note 6	482 985	414 565
Produits reportés - note 7	968 722	976 160
Apports reportés - note 8	<u>438 043</u>	<u>439 543</u>
	1 889 750	1 830 268
ACTIF NET		
Fonds pour les projets porteurs et des activités de diffusion	450 000	375 000
Fonds de réserve	620 000	600 000
Investi en immobilisations	44 825	53 242
Non grevé d'affectations	<u>462 474</u>	<u>406 772</u>
	<u>1 577 299</u>	<u>1 435 014</u>
	<u>3 467 049</u> \$	<u>3 265 282</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, incorporée le 8 novembre 1999 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'entité rassemble et diffuse le savoir et développe des outils contribuant à l'avancée des secteurs agricole et agroalimentaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent l'évaluation des stocks, l'évaluation des frais reportés et l'évaluation des frais courus inclus dans les créditeurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Comptabilisation des produits

Les produits de publications sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les biens sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de mandats spécifiques (qui font l'objet de contrats dont les livrables et la durée sont déterminés) sont comptabilisés lorsque les charges connexes sont engagées.

Les produits de colloques sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont rendus, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les adhésions des membres sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les membres experts des comités et commissions contribuent sous forme de services à la mission de l'entité par leurs apports en connaissance et leur participation aux travaux de l'entité. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du Compte Avantage entreprise et autres liquidités, des débiteurs autres que les taxes de vente et des dépôts à terme présentés dans les placements.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse présentées dans les placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Améliorations locatives	3 et 8 ans
Mobilier de bureau et matériel informatique	3 et 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Ventilation des charges

L'entité présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Publications, Mandats spécifiques, Colloques, Animation et comités et Frais de fonctionnement non affectés aux projets.

Les frais de personnel et les frais des locaux et de l'équipement sont répartis selon les clés de répartition jugées adaptées aux différents projets basés sur les taux horaires moyens des employés affectés.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	120 264	76 461
Taxes de vente	<u>13 051</u>	<u>9 883</u>
	<u>133 315</u> \$	<u>86 344</u> \$

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

4. PLACEMENTS

	2022	2021
Dépôts à terme, 1,9 à 2,19 %, juin à décembre 2023	600 000	600 000
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	<u>226 303</u>	<u>246 850</u>
	826 303	846 850
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	<u>400 000</u>	<u>600 000</u>
	<u>426 303</u> \$	<u>246 850</u> \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2022	2021
Améliorations locatives	44 246	44 246	-	-
Mobilier de bureau et matériel informatique	<u>296 333</u>	<u>251 508</u>	<u>44 825</u>	<u>53 242</u>
	<u>340 579</u> \$	<u>295 754</u> \$	<u>44 825</u> \$	<u>53 242</u> \$

6. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	148 697	127 495
Salaires et retenues à payer	<u>334 288</u>	<u>287 070</u>
	<u>482 985</u> \$	<u>414 565</u> \$

7. PRODUITS REPORTÉS

	2022	2021
Publications	194 278	268 849
Mandats spécifiques	697 312	643 359
Colloques	25 479	4 150
Autres	<u>51 653</u>	<u>59 802</u>
	<u>968 722</u> \$	<u>976 160</u> \$

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

8. APPORTS REPORTÉS

La subvention de fonctionnement reportée représente un financement affecté destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	2022	2021
Solde au début	439 543	441 043
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 241 700)	(1 241 700)
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	<u>1 240 200</u>	<u>1 240 200</u>
Solde à la fin	<u>438 043 \$</u>	<u>439 543 \$</u>

9. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 20 000 \$ au fonds de réserve afin de couvrir certaines charges et obligations futures pour un montant total de 620 000 \$ et un montant de 75 000 \$ supplémentaire dans le fonds pour les projets porteurs et des activités de diffusion pour un montant total de 450 000 \$. L'entité ne peut affecter à ce fonds plus de 50 % de l'actif net non affecté.

L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'entité a renouvelé son bail en 2019 pour une période de 10 ans pour la location de ses bureaux. Le total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de ce bail est de 1 302 538 \$. Le montant annuel du loyer est de 170 660 \$.

Paiements minimums futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices :

2023	2024	2025	2026	2027
170 660 \$	171 601 \$	172 542 \$	173 483 \$	174 425 \$

11. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2022	2021
Élément inclus dans les autres produits		
Variation de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur	(20 547) \$	44 681 \$
Éléments inclus dans les frais de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations	26 304 \$	44 845 \$
Amortissement des actifs incorporels	-	8 194 \$

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

12. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(46 971)	204 221
Subventions à recevoir	29 667	207 491
Stocks	22 201	29 425
Frais payés d'avance	(1 400)	(1 875)
Frais reportés	(180 756)	(96 369)
Créditeurs	68 420	(3 714)
Produits reportés	(7 438)	314 205
Apports reportés	<u>(1 500)</u>	<u>(1 500)</u>
	<u>(117 777) \$</u>	<u>651 884 \$</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps.

	2022	2021
Encaisse	14 962	24 271
Compte Avantage entreprise et autres liquidités	<u>1 681 406</u>	<u>1 618 625</u>
	<u>1 696 368 \$</u>	<u>1 642 896 \$</u>

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques

L'entité, par le biais de ces instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

L'entité est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions de sociétés cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de leur cote boursière.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 30 juin 2022

14. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Frais de fonctionnement	1 808 664	1 563 686
Frais de fonctionnement affectés aux projets	<u>(829 145)</u>	<u>(765 043)</u>
Frais de fonctionnement non affectés aux projets	<u>979 519 \$</u>	<u>798 643 \$</u>

15. CONTRIBUTIONS DANS LES PROJETS

L'entité doit investir pour la réalisation de certains de ses projets et de ceux de ses partenaires. Les contributions sont réparties comme suit :

	2022	2021
Mandats de diffusion	128 159	105 138
Mandats technologiques	4 799	15 477
Mandats d'opérations	<u>25 537</u>	<u>7 251</u>
	<u>158 495 \$</u>	<u>127 866 \$</u>

16. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les frais de personnel et les frais des locaux et de l'équipement ont été ventilés comme suit :

	Frais de personnel		Frais des locaux et de l'équipement	
	2022	2021	2022	2021
Publications	527 562	365 414	-	-
Mandats spécifiques	1 463 254	1 454 325	42 909	3 275
Colloques	195 986	218 807	26 363	3 200
Animation et comités	269 541	275 769	3 644	400
Frais de fonctionnement non affectés aux projets	<u>361 213</u>	<u>215 062</u>	<u>169 875</u>	<u>171 349</u>
	<u>2 817 556 \$</u>	<u>2 529 377 \$</u>	<u>242 791 \$</u>	<u>178 224 \$</u>

